

REPUBLIQUE FRANCAISE  
 DEPARTEMENT DU CALVADOS  
 ARRONDISSEMENT DE CAEN

**\*\*\*\*\***  
**COMMUNE DE OUISTREHAM**  
**\*\*\*\*\***

**EXTRAIT DE LA**  
**SEANCE DU 14 SEPTEMBRE 2020**

\*\*\*\*\*

L'an deux mille vingt, le lundi 14 septembre à 18h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 8 septembre, s'est réuni en séance ordinaire en l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Romain BAIL, maire de Ouistreham.

Etaient présents : Pascal CHRETIEN, Isabelle MÜLLER DE SCHONGOR, Robert PUJOL, Sabine MIRALLES, Paul BESOMBES, Sophie POLEYN, Luc JAMMET, maires adjoints,

Annick CHAPELIER, François PELLERIN, Patrick QUIVRIN, Josiane CLEMENT-LEFRANÇOIS, Béatrice PINON, Pascale DEUTSCH, Nadia AOUED, Christophe GSELL, Jean-Pierre MENARD-TOMBETTE, Fabienne LHONNEUR, Martial MAUGER, Matthieu BIGOT, Amélie NAUDOT, Patrick CHRETIEN, Pascale SEGAUD CASTEX, Sophie BÖRNER, François NOURRY, conseillers municipaux.

Absents excusés / pouvoirs (P) : Catherine LECHEVALLIER (P à M. BESOMBES), Thierry TOLOS (P à M. Pas. CHRETIEN), Raphaël CHAUVOIS (P à M. Pat. CHRETIEN), Yves MESLÉ (P à Mme SEGAUD CASTEX) ;

Secrétaire de séance : Mme NAUDOT.

**FINANCES COMMUNALES – BP2020 – VOTE DE DECISIONS MODIFICATIVES (DM N°1 ET 2)**

DEL20200914_05A	Présents : 25	Pouvoirs : 4	Votants : 29	Pour : 27	Contre :	Abstentions : 2
DEL20200914_05B	Présents : 25	Pouvoirs : 4	Votants : 29	Pour : 27	Contre :	Abstentions : 2
DEL20200914_05C	Présents : 25	Pouvoirs : 4	Votants : 29	Pour : 29	Contre :	Abstentions :

**Rapporteur : M. Pujol – Vu en commission des finances le 10 septembre 2020**

Il est nécessaire de procéder à quelques ajustements sur certains chapitres votés au BP2020, en fonctionnement comme en investissement, notamment pour intégrer les modifications liées à la renégociation de la dette et permettre l'inscription des nouvelles subventions. En conséquence, il est proposé au Conseil Municipal d'adopter les décisions modificatives suivantes (*distinction de l'aménagement de la dette pour plus de clarté*) :

BUDGET GENERAL 2020 – DM1 - Réaménagement de la dette					
SECTION DE FONCTIONNEMENT (DEL20200914_05A)					
DEPENSES			RECETTES		
Imp°	objet	montant	Imp°	objet	montant
66	<u>Charges financières</u>		042	<u>Opérations d'ordre entre sections</u>	
	Charges financières -indemnités de				
6681	renégociation de la dette	341 923,08 €	796	Transfert de charges financières	1 015 000,00 €
		338 333,33 €			
		334 743,59 €			
	<b>TOTAL</b>	<b>1 015 000,00 €</b>		<b>TOTAL</b>	<b>1 015 000,00 €</b>
SECTION D'INVESTISSEMENT (DEL20200914_05B)					
DEPENSES			RECETTES		
Imp°	objet	montant	Imp°	objet	montant
040	<u>Opérations d'ordre entre sections</u>		16	<u>Emprunts et dettes assimilées</u>	
4817	Indemnités de renégociation de dette	341 923,08 €	1641	Capital	341 923,08 €
		338 333,33 €			338 333,33 €
		334 743,59 €			334 743,59 €
	<b>TOTAL</b>	<b>1 015 000,00 €</b>		<b>TOTAL</b>	<b>1 015 000,00 €</b>

## BUDGET GENERAL 2020 – DM2 - autres ajustements

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

(DEL20200914\_05C)

DEPENSES			RECETTES		
Imp°	objet	montant	Imp°	objet	montant
65	Autres charges de gestion courante				
6574	Subventions	15,00 €			
67	Charges exceptionnelles				
673	Mise en fourrière Titres annulés (exercice 2019) tiers décédés	3 515,00 €			
O22	Dépenses imprévues				
O22	Dépenses imprévues	- 3 530,00 €			
	<b>TOTAL</b>	<b>0</b>		<b>TOTAL</b>	

Imp° : chapitre/article d'imputation.

VOTE DM1 section de fonctionnement : la proposition est acceptée à l'unanimité, avec 2 abstentions<sup>1</sup>

VOTE DM1 section d'investissement : la proposition est acceptée à l'unanimité, avec 2 abstentions<sup>2</sup>

*L'indemnité de renégociation sera amortie à partir de 2021 sur la durée résiduelle initiale de l'emprunt.*

VOTE DM2 section de fonctionnement : la proposition est acceptée à l'unanimité

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Extrait conforme aux registres des délibérations.

Le registre dûment signé,

LE MAIRE



Romain BAIL

18 SEP. 2020

Affichée le

Certifiée exécutoire le

<sup>1</sup> Mme Börner et M. Nourry

<sup>2</sup> Mme Börner et M. Nourry